



Contrecœur, le 4 juin 2024,

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Conformément à l'article 105.2.2. de la *Loi sur les cités et villes*, j'ai le plaisir de vous faire un rapport sur la situation financière de la Ville de Contrecœur au 31 décembre 2023. Ce document traite des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

Rapport de l'auditeur indépendant

L'audit des livres de la Ville de Contrecœur a été effectué par la firme M.P.A., comptables agréés. Cette firme a procédé à l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Contrecœur et des organismes sous son contrôle au 31 décembre 2023.

Ces états financiers comprennent l'état consolidé de la situation financière, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la dette nette et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date.

De l'avis des auditeurs, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Contrecœur et des organismes sous son contrôle au 31 décembre 2023.

Les états financiers donnent également une image fidèle des résultats de ses activités, de la dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, et ce, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport financier 2023

Le rapport financier 2023 est déposé au conseil municipal, ce 4 juin 2024. Il est important de rappeler que l'exercice financier non consolidé 2023 démontre un excédent à des fins fiscales de 901 233 \$ sur des prévisions budgétaires de 19 744 704 \$. Le surplus non affecté non consolidé au 31 décembre 2023 se situe à 4 243 382 \$.

La croissance du développement commercial a généré des revenus de mutation plus élevés que prévu. Le nombre de transactions immobilières résidentielles a également généré des revenus de mutations supplémentaires.

Les revenus de mutation, dont plus de la moitié proviennent du secteur commercial, ont été de 496 936 \$ plus élevés qu'anticipés.

Des revenus de taxation supplémentaires au niveau commercial, industriel et résidentiel ont également généré des revenus additionnels d'un montant d'environ 392 389 \$.

Quote-part

Les dépenses de quote-part pour la Ville se chiffrent à 22 % des dépenses de fonctionnement non consolidées 2023.

Les organismes auxquels la Ville verse des quotes-parts sont principalement la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent, l'Autorité régionale de transport métropolitain, la Communauté métropolitaine de Montréal, la MRC de Marguerite-D'Youville et la Régie intermunicipale des Services animaliers de la Vallée-du-Richelieu.

Dette

Au 31 décembre 2023, la dette à long terme se chiffre à 42 477 851 \$. De ce montant, 14 265 214 \$ se rattachent à des taxes de secteur, majoritairement commerciales et industrielles, et une somme de 1 499 704 \$ que nous allons percevoir du gouvernement du Québec et de ses organismes associés. Il s'agit de subventions pour réaliser des travaux. Ce montant doit figurer à notre dette.

Le montant de la dette à la charge de l'ensemble des citoyens augmente de 1 830 555 \$, soit de 25 242 227 \$ à 27 072 782 \$. La dette par habitant quant à elle, passe de 3 679 \$ à 4 167 \$.

Immobilisations

Chaque année, la Ville investit au niveau de ses immobilisations. Les dépenses de la Ville pour l'année 2023 se sont élevées à 9,8 millions \$.

La Ville a procédé à la construction du nouveau réservoir d'eau potable, afin de maintenir un bilan de l'eau efficace et conforme. Les travaux sont terminés.

Afin de maintenir le plan d'intervention en infrastructures routières locales dressé par le Service des travaux publics, la Ville a effectué plusieurs travaux dans diverses rues de la Ville. On peut citer la rue Papin.

Ce plan est appuyé par le ministère des Transports et de la Mobilité durable afin de cibler les interventions les plus appropriées à effectuer sur le territoire.

La Ville a également effectué des travaux dans ses bâtiments selon le carnet de santé, dont des travaux de rénovations majeures à la Maison Lenoblet-Du Plessis. La Ville a également fait l'acquisition de plusieurs véhicules à remplacer et des équipements pour augmenter l'efficacité.

En décembre dernier, nous avons adopté un programme triennal des dépenses en immobilisations (PTI) qui se chiffre, pour les années 2024, 2025 et 2026, à 32 434 908 \$.

Suivant ce programme, en 2024, les travaux de la nouvelle caserne débuteront, alors que ceux pour le nouveau pavillon de la piscine au parc Eucher-Cormier sont terminés.

Réserves financières

Notre engagement envers l'environnement demeure une des priorités du conseil municipal. Le Fonds sur le développement durable affiche une réserve de 381 930 \$, celle pour le transport collectif se solde à 453 598 \$. Nous disposons d'une somme de 200 595 \$ dans notre Fonds de l'arbre.

La Ville dispose d'autres réserves. Notons celles pour l'équilibre budgétaire qui se solde à 2 000 000 \$, la réserve pour les infrastructures affiche 510 000 \$ et la réserve foncière est au montant de 684 200 \$.

Le total des réserves se chiffre à 4 422 743 \$ alors que l'excédent de fonctionnement non affecté affiche 4 243 382 \$ pour un grand total de 8 666 125 \$.

La Ville de Contrecoeur jouit d'un cadre financier privilégié. En effet, nous pouvons compter sur l'apport des citoyens corporatifs, tant du point de vue fiscal que social, ce qui nous permet d'avoir des infrastructures importantes pour une municipalité de notre taille.

Le développement de la zone industrialo-portuaire créera des retombées économiques importantes qui enrichiront notre communauté.

Le conseil municipal travaille dans l'objectif de construire une ville où les citoyens puissent jouir d'un environnement à la hauteur de leurs aspirations.

Le conseil municipal est décisionnel et donne ses orientations de développement dans le plus grand intérêt des Contrecoeuroises et des Contrecoeurois en s'appuyant sur les informations fournies par l'équipe de gestion municipale en place.

La Ville de Contrecoeur bénéficie d'une saine gestion où tous les élus et tous les employés effectuent leurs rôles et responsabilités afin de construire une ville répondant aux besoins des générations futures.

Je vous remercie de votre attention,

Maud Allaire, mairesse